

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 24
Nombre de représentés : 05

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 31

OBJET

Affaire n° 2025-202

**DÉSAFFECTATION ET
DÉCLASSEMENT D'UNE
ANCIENNE VENELLE PUBLIQUE
SITUÉE AU DROIT DE LA RUE DES
COMORES**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 24 novembre 2025.
- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 3 décembre 2025.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 2 décembre 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le mardi 2 décembre, le conseil municipal du Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Claudette Clain Maillet, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, Mme Sophie Tsavia, Mme Véronique Bassonville, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa et Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe par Mme Honorine Lavielle, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe par Mme Aurélie Testan, M. Jean-Paul Babef par M. Alain Iafar, Mme Brigitte Cadet par Mme Véronique Bassonville et Mme Garcia Latra Abélard par Mme Barbara Saminadin.

Arrivée(s) en cours de séance : MM. Jean-Claude Adois et Didier Amachalla à 17 h 15 (affaire n° 2025-182).

Départ(s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau de 17 h 11 à 17 h 15 (affaire n° 2025-181) et de 17 h 34 à 17 h 39 (affaires n° 2025-186 à 2025-190) et Mme Barbara Saminadin de 18 h 22 à 18 h 27 (affaire n° 2025-203).

Absents : M. Fayzal Ahmed Vali, M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

Affaire n° 2025-202

**DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT D'UNE ANCIENNE VENELLE
PUBLIQUE SITUÉE AU DROIT DE LA RUE DES COMORES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment son article L.2141-1 relatif aux décisions de déclassement de portions du domaine public ;

Vu la situation au plan cadastral de la portion de terrain relevant du domaine public communal située au droit de la rue des Comores, entre les parcelles cadastrées section AH n° 331 et AH n° 339 ;

Vu l'empiètement constaté par le propriétaire des parcelles cadastrées section AH n° 331 et AH n° 339 sur l'emprise de ladite venelle ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant que la bande de terrain concernée n'est plus affectée à l'usage direct du public et que le conseil municipal peut, par conséquent, décider de prononcer son déclassement ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Aménagement – Travaux – Environnement » réunie le 19 novembre 2025 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : de constater la désaffectation du domaine public communal d'une portion de terrain matérialisée au plan cadastral entre les parcelles privées cadastrées section AH n° 331 et AH n° 339, sis la rue des Comores ;

Article 2 : de prononcer le déclassement du domaine public communal de l'emprise correspondante ;

Article 3 : d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à demander la numérotation cadastrale de l'emprise ainsi déclassée et à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



**DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT D'UNE ANCIENNE VENELLE
PUBLIQUE SITUÉE AU DROIT DE LA RUE DES COMORES**

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur le projet de désaffectation et de déclassement du domaine public communal d'une ancienne venelle située au droit de la rue des Comores.

Cette venelle sur le plan cadastral devait faire partie de l'ancien plan de lotissement SAY à l'origine d'un quartier ancien du centre-ville du Port. Dans les faits, cet espace est empiété de longue date par le propriétaire des parcelles riveraines cadastrées section AH n° 331 et AH n° 339, la famille AH-SANE, de sorte qu'elle a perdu son affectation d'origine.

La procédure de désaffectation et de déclassement du domaine public intervient en anticipation d'un projet immobilier en collectif de type PSLA porté par un bailleur social, la SHLMR, qu'il convient de sécuriser sur le plan juridique.

Eu égard à ce qui précède et compte-tenu des critères d'imprécisibilité et d'inaliénabilité du domaine public, il convient de régulariser cette situation.

Il est donc proposé au conseil municipal de :

- constater la désaffectation du domaine public communal d'une portion de terrain matérialisée au plan cadastral entre les parcelles privées cadastrées section AH n° 331 et AH n° 339, sises la rue des Comores ;
- prononcer le déclassement du domaine public communal de l'emprise correspondante ;
- d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à demander dès à présent la numérotation cadastrale de l'emprise concernée et à signer tous les actes correspondants.

Pièces jointes :

- Extrait du plan cadastral,
- Projet de plan parcellaire et de division.

Annexe 1 : extrait du plan cadastral

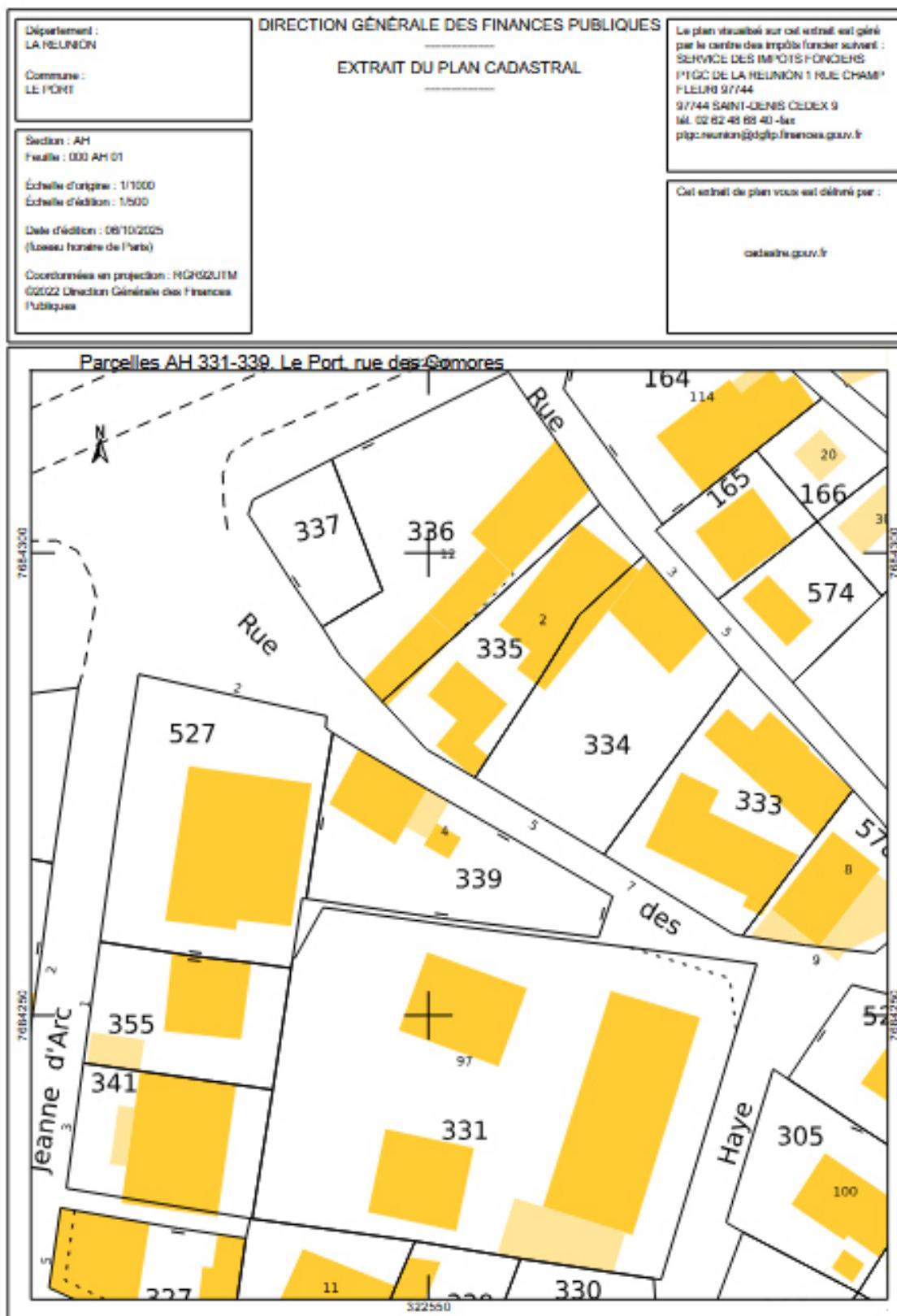
Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

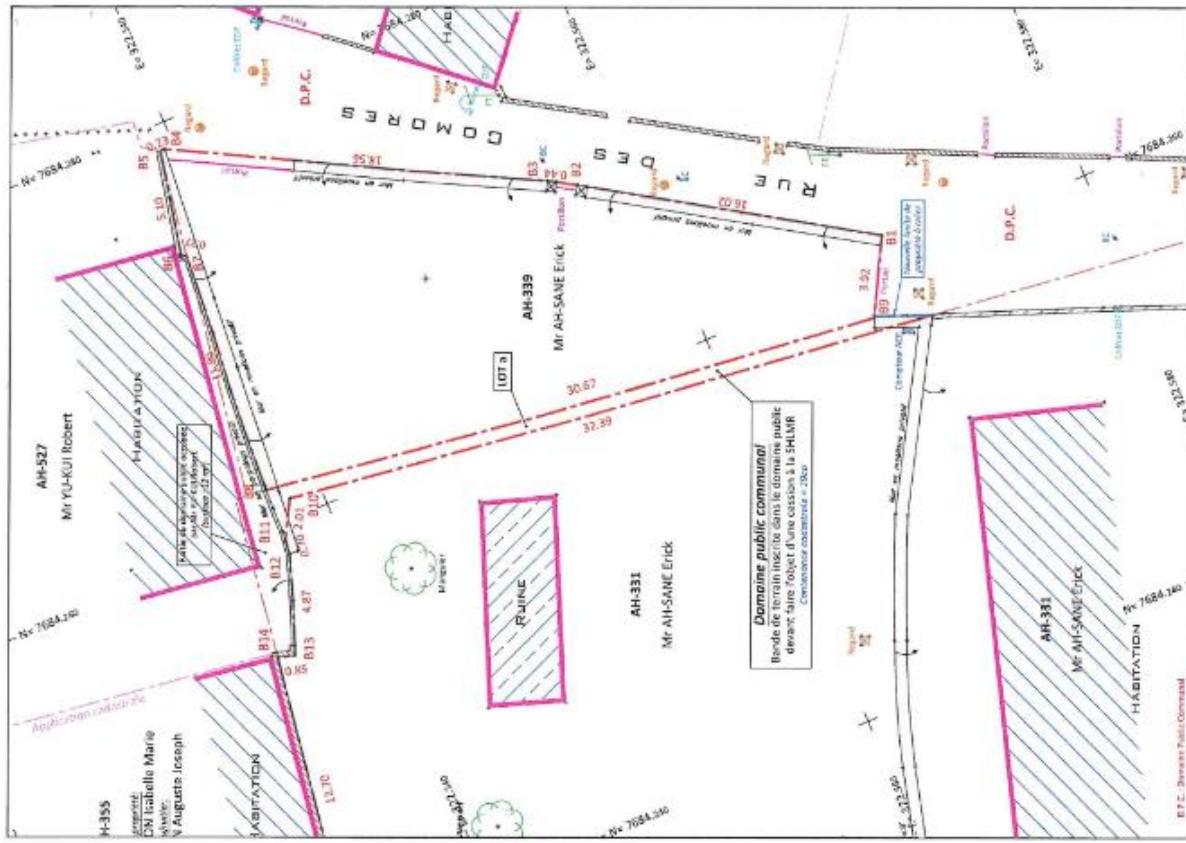
Publié le 15/12/2025

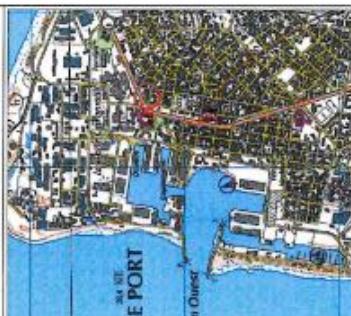
25 **S²LO**

ID : 974-219740073-20251202-DL 2025 202-DE



Annexe 2 : plan de délimitation du domaine public



<p>CLIENT / MAITRE D'OUVRAGE</p> <p>SHLMR S.H.L.M.R. 31 Rue Léon Darré 97437 SAINT-DENIS</p> <p>Groupe ActionLogement</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA REUNION</p> <p>Commune du PORT Lieudit : "La Butte" Section : Domaine Public</p>	<p>Propriété de la Commune du PORT</p> <p>PLAN PARCELLAIRE DE DIVISION</p>	<p><i>Opération : "Extraction d'une bande de terrain inscrite dans le domaine public"</i></p>	<p>Sur TOPEX - Géomètre-Expert</p> <p>Jimmy COLLAUDETTE Géomètre Expert (075236) réplicateur EGP</p> <p>TOPEX GÉOMÈTRE EXPERT</p> <p>TOPEX SARL 1, Rue Alphonse de Malherbe - BP 2055 - 97421 TSA : 03 02 10 70 - CIR : 03 02 03 14 Mail : info@topex-reunion.com</p> <p>Carte et figurine de l'Office-Départemental</p> <p>Plan de situation</p> 											
		<p>Echelle : 1 / 200^e Système XY : 0/0-423 Ref. TOPEX : 2025307 Date : 6 octobre 2015</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Ind.</th> <th>Date</th> <th>Modificatif/Unit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Ind.	Date	Modificatif/Unit	0			1			2			
Ind.	Date	Modificatif/Unit													
0															
1															
2															